

ANGÉBAULT Guillaume Laurent Louis
né à Rennes 17 juin 1790
études à Beaupréau, Paris,
Chavagnes.
nommé à Angers 23 septembre 1825

Nommé Evêque d'Angers par le Roi, 23.2.1842
Protonotaire le 24 mai 1842
Sacré à Angers le 10 août 1842
par Mgr. de Hercé év. de Nantes, assisté
de Mgr. Bannier (Lorans) et Soyler (Luçon)

décidé à la résidence de l'Évêché
le 2 octobre 1869.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE.

— Mgr l'Archevêque de Tours, que les liens d'une estime profonde et d'une tendre amitié unissent à notre vénérable Evêque, avait exprimé le désir d'administrer lui-même les derniers sacrements au pieux pontife que, dans sa miséricorde, Dieu plaça, il y a vingt-sept ans, à la tête de notre diocèse. Jeudi dernier a eu lieu cette cérémonie si imposante et si touchante. L'éminent métropolitain s'est rendu à la cathédrale à l'issue de la messe capitulaire, et précédé du vénérable Chapitre, d'un très-grand nombre d'ecclésiastiques de la ville, des délégués des divers ordres religieux, a transporté le très-saint Sacrement, que suivait la foule des fidèles, à la résidence épiscopale. Auprès du lit de notre Père se tenaient agenouillés son frère et sa belle-sœur M. et Mme Angebault, venus de Nantes.

Après les prières prescrites par le Rituel, Mgr l'Archevêque prit la parole, et, commentant ce mot des Juifs à Jésus-Christ au sujet de Lazare : « Seigneur, celui que vous aimez est malade, » il dit que toutes les bouches, en ce moment, répétaient ce mot comme une ardente prière, adressée au cœur de Jésus, en faveur d'un pontife qui a consacré tous les instants de sa vie à procurer sa gloire, et qui a si bien mérité d'être placé parmi ceux auxquels le divin Sauveur donnait le doux nom d'amis ; qu'il savait la résignation de notre saint évêque, qui aimait à répéter avec Jésus-Christ, au moment où il allait consommer l'œuvre de notre rédemption : « Que votre volonté soit faite, ô mon Père ; » et cette autre parole, pleine de filial abandon : « Je remets mon âme entre vos mains ; » que cette soumission parfaite ajoutait un fleuron de plus à l'impérissable couronne de gloire que le prince des Pasteurs destine à son fidèle serviteur.

Alors eut lieu la profession de foi, récitée, au nom de Monseigneur, par M. l'abbé Bompois, et ensuite Mgr l'Archevêque déposa sur les lèvres du vénérable malade le corps du Seigneur, comme « le viatique qui doit le garder des attaques de l'ennemi et le conduire à la vie éternelle. »

L'administration du sacrement de l'Extrême-Onction suivit cette communion, faite dans les sentiments de foi et d'amour qui rayonnaient sur le visage de notre pieux Evêque, lorsqu'il célébrait à l'autel les sacrés mystères.

Malgré son extrême faiblesse, notre Père bien-aimé voulut nous redire sa tendresse et son dévouement. Il remercia le digne successeur de saint Martin dans les termes de la plus affectueuse amitié ; il exprima sa recon-

naissance à MM. les vicaires généraux, à tous les prêtres, aux communautés religieuses, dont le concours a toujours eu tant de prix à ses yeux, et au zèle desquels il était heureux de rendre un dernier hommage ; puis, après nous avoir donné l'assurance que ses enfants lui seront chers à jamais, sur la demande de Mgr l'Archevêque, il leva sa main sur nos têtes inclinées et nous bénit. L'émotion faisait battre tous les cœurs, des larmes étaient dans tous les yeux.

Cette scène, pleine de grandeur et de suavité, nous rappelait les adieux de Jésus à ceux « qu'il avait aimés dans le monde et qu'il aima jusqu'à la fin. » *In finem dilexit.*

— M. l'abbé Meffray, vicaire à St-Laurent-des-Autels, a été nommé vicaire à Beaucouzé.

— Les nominations suivantes ont eu lieu dans le personnel des séminaires et établissements diocésains :

— Maîtres d'études au Petit-Séminaire Mongazon et à Saint-Urbain ; MM. Rebondy, Pessard, Avrillon, Viany, sortant du séminaire.

— Professeur à l'Institution de Combrée, M. l'abbé Martin (Denis), diacre.

— Maître d'études *ibid.*, M. Renou, diacre.

— Maître d'études à l'Institution de Beaupréau, M. Chauviré, diacre.

— Professeurs à l'Institution de Baugé : MM. Maillet et Ploquin, diacres.

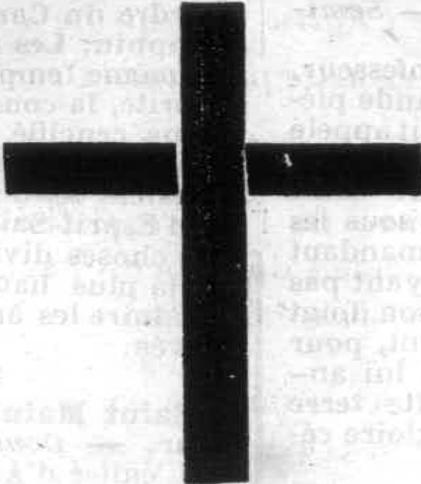
— Professeurs à l'Institution de Doué : MM. Baudriller, Martin (Louis), diacres, Gardais, clerc minoré.

DEUX CINQUANTAINES A LA COMMUNAUTÉ DES AUGUSTINES.

Mardi dernier, la Communauté des Religieuses Augustines d'Angers a fêté solennellement le cinquantième anniversaire de la profession religieuse de la digne Supérieure, Adèle Hays-Fontaine, en religion sœur Sainte-Victoire. A son nom il faut joindre celui de la bonne sœur Sainte-Geneviève, religieuse de la même maison, qui célébrait aussi la cinquantième année de sa profession.

Nous ne pouvons, malheureusement, consigner en quelques lignes, sans en excepter aucun, les touchants souvenirs de cette solennité, redire les longs préparatifs, l'émotion si longtemps contenue qui ont précédé ce beau jour, les gracieuses décorations, les emblèmes ; enfin tant de chefs-d'œuvre ingénieux qui brillaient de toutes parts pour fêter la bonne Mère.

Dès le matin, à sept heures, la digne Supérieure, entourée de ses reli-



Nous n'apprendrons point à nos lecteurs la perte que le diocèse vient de faire. Tous savent que samedi, 2, vers 9 heures 1/2 du matin, notre saint Évêque, Monseigneur **GUILLAUME-LAURENT-LOUIS ANGEBault**, a rendu son âme à Dieu, après vingt-sept ans de ministère pastoral, à la suite d'une pénible agonie, commencée dans la nuit qui suivit l'administration des derniers Sacraments.

Nous n'entreprendrons point de faire ici l'éloge de celui que nous pleurons. Nous le trouvons exprimé en termes touchants dans la lettre que le vénérable chapitre a adressée aux fidèles du diocèse et qui suit cette page.

M^{gr} **ANGEBault** était né à Rennes, le 17 juin 1790, avait été chanoine et vicaire général à Nantes et avait reçu la consécration épiscopale dans la cathédrale d'Angers, le 10 août 1842.

Mandement du Chapitre de l'Église Cathédrale d'Angers pour l'exercice de la Juridiction spirituelle pendant la vacance du Siège.

Les Chanoines et Chapitre de l'église Cathédrale d'Angers, le Siège vacant, au Clergé et aux Fidèles du Diocèse, salut en N. S.

L'Église d'Angers vient d'être frappée dans ce qu'elle avait de plus auguste et de plus cher.

Le chef qui la gouvernait avec tant de sagesse et de zèle depuis vingt-sept ans, son père bien-aimé, n'est plus.

Après une lutte de plusieurs mois contre une maladie contractée sur le champ même de ses travaux apostoliques,

Monseigneur GUILLAUME-LAURENT-LOUIS ANGEBAULT vient de succomber ce matin.

Inutile de vous exprimer notre douleur, puisque vous la ressentirez aussi vive que nous.

Nos temples relevés ou agrandis, le culte du Seigneur recevant une dignité et une ampleur qu'il ne connaissait pas, des témoignages sans nombre de dévouement au Vicaire de Jésus-Christ, nos institutions diocésaines florissant, la jeunesse du prêtre encouragée dans ses études, sa vieillesse garantie contre les épreuves qui l'attendaient, partout des familles religieuses naissant ou se développant à sa voix, pour répandre la bonne semence dans le champ du père de famille, lui-même se multipliant, se dépensant tous les jours de son épiscopat pour évangéliser son vaste diocèse, le visiter dans le dernier de ses hameaux,

Tels sont une partie des titres qui nous pénètrent de reconnaissance pour celui que nous avons perdu ; tels sont les souvenirs qui nous rendent notre perte plus sensible et plus profonde notre affliction.

Mais après avoir épanché nos cœurs devant Dieu, nous avons un autre devoir à remplir, celui de pourvoir à l'exercice de la juridiction spirituelle pendant la vacance du Siège ; et si le vide est immense, nous avons du moins la consolation de le combler, comme l'eût fait lui-même celui que nous pleurons, comme l'eût fait le diocèse tout entier.

Réunis donc en assemblée capitulaire, et le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons nommé et institué Vicaires capitulaires :

MM. BOMPOIS et CHESNEAU, précédemment vicaires généraux.

Et sera le présent Mandement lu et publié au prône des messes paroissiales dans toute l'étendue du diocèse, le dimanche qui en suivra immédiatement la réception.

Donné à Angers, sous nos seings, notre sceau et le contre-seing du secrétaire du Chapitre, le 2 octobre 1869.

MENARD (Guy), *chanoine* ; CHESNET, *chanoine* ;
 LAMOUREUX, *chanoine* ; TARDIF, *chanoine* ;
 LEVOYER (Louis), *chanoine* ; LEGEARD,
chanoine.

Le Secrétaire du Chapitre,

J. MÉNARD, *Chanoine*.



OBSÈQUES DE M^{GR} ANGEBAULT.

Le jour même de la mort de notre vénérable évêque, le Chapitre s'est réuni pour procéder à la nomination des Vicaires Capitulaires, et le soir, à l'issue des Complies, a eu lieu le chant des prières de la recommandation de l'âme, avec l'assistance d'une grande partie du clergé de la ville.

Le lundi 4, au matin, le corps, revêtu des ornements pontificaux, a été exposé dans la chapelle de l'Evêché, transformée en chapelle ardente. Il y est resté jusqu'à mercredi, jour fixé pour la cérémonie des obsèques.

Lundi et mardi, des messes ont été célébrées pendant toute la matinée, et, chacun de ces deux jours, le clergé des différentes paroisses de la ville y est venu chanter l'office des morts. Chaque soir, après complies, le Chapitre s'y est rendu processionnellement, pour y chanter l'absoute.

Pendant tout le temps qu'a duré l'exposition des restes de notre vénéré Pontife, une affluence immense de personnes appartenant à tous les rangs, à toutes les conditions, n'a cessé de visiter la chapelle. Les séminaristes, auxquels avait été confiée l'honorable mission de veiller et de prier auprès de leur Père bien-aimé, ne pouvaient suffire à faire toucher à ses mains, dépositaires des grâces célestes, qui tant de fois se sont levées sur nos têtes pour nous bénir, les chapelets et autres objets que la piété des fidèles leur présentait.

Des hommages plus unanimes et plus touchants ne pouvaient être rendus au pieux pasteur que nous pleurons. Ils prouvent la foi qui anime la population de notre cité et manifestent sa vénération pour la dignité des pontifes de la sainte Eglise.

Mais c'est au jour des obsèques que ces hommages devaient revêtir un caractère de grandeur et de solennité qu'il serait difficile de décrire.

Les murs de la nef et du transept de la cathédrale étaient revêtus de

draperies noires depuis le sol jusqu'aux galeries. Un catafalque majestueux, que couronnait un dais élégamment drapé, s'élevait au milieu du temple.

A neuf heures, la procession se mettait en marche. Elle était composée des enfants des écoles, des élèves du lycée et du petit séminaire ; du clergé régulier, dans les rangs duquel on distinguait des Bénédictins, des Jésuites, des Capucins, des Lazaristes, des Oblats de Marie, des Religieux du Saint-Sacrement ; des paroisses de la ville, marchant sous leurs croix ; du séminaire et d'un nombre considérable de prêtres, accourus de tous les points du diocèse¹ ; des chanoines honoraires et titulaires, auxquels étaient venus se joindre plusieurs chanoines et vicaires généraux, appartenant aux diocèses de Nantes, du Mans, de Luçon et de Laval.

A la suite marchaient le R. P. Abbé de la Trappe de Bellefontaine, NN. SS. les évêques de Luçon, de Limoges, du Mans, de Carcassonne et de Laval, et Mgr l'archevêque de Tours, qui présidait la cérémonie. Après la levée du corps, la procession se remit en marche et parcourut la rue Saint-Aubin, les boulevards du Haras et des Lices, et la rue Tous-saint.

Le corps de notre vénérable évêque reposait, le visage découvert, sur un lit d'honneur surmonté d'un dais, et était porté successivement par des membres du clergé et de la société de secours mutuels dont il était le fondateur. M. le premier Président, M. le Préfet, M. le Maire et M. le Procureur général tenaient les cordons du dais. M. Angebault, frère de Monseigneur, conduisait le deuil. On remarquait MM. Louvet, Segris et de Civrac, députés, les Autorités, les membres des diverses administrations et des pieuses associations, des députations des communautés religieuses de la ville et du diocèse, un nombre incalculable de laïques et de dames.

Les pompiers, les gendarmes et les soldats de la ligne formaient la haie ; des pelotons de cavalerie étaient massés sur le boulevard du Haras et sur la place du Château. Une foule immense se pressait dans les rues parcourues par la procession.

La messe a été célébrée pontificalement par Mgr l'Archevêque de Tours. A l'offertoire, après l'élévation et pendant que le prélat officiant quittait ses ornements, les musiques du régiment et de la ville ont fait successivement entendre des airs funèbres du plus grand effet.

Après la messe, Mgr l'archevêque est monté en chaire et a prononcé une remarquable allocution que nous reproduisons ci-après en grande partie. A

¹ On évalue à 700 le nombre des ecclésiastiques présents.

la suite, ont eu lieu les cinq absoutes prescrites par le Pontifical. Elles ont été faites : la première par Mgr l'évêque de Laval ; la seconde par Mgr l'évêque de Carcassonne ; la troisième par Mgr l'évêque du Mans ; la quatrième par Mgr l'évêque de Limoges et la cinquième par Mgr l'Archevêque.

Le soir, à 4 heures, le corps renfermé dans un cercueil de bois, doublé de soie, a été mis dans un cercueil de plomb que recouvre un troisième cercueil revêtu de drap noir, et déposé dans le caveau destiné à la sépulture des évêques. C'est là, auprès de ses dignes prédécesseurs, Mgr Montault et Mgr Paysant, que reposera notre bien-aimé pontife, en attendant le jour de la glorieuse résurrection.

La famille de Monseigneur a fait distribuer aux pauvres de la ville une somme de deux mille francs.

Allocution de Monseigneur l'Archevêque de Tours.

« MESSEIGNEURS, MES FRÈRES,

» Je ne viens pas en ce moment vous adresser de longs discours, ni vous retracer l'histoire du digne évêque dont nous pleurons la mort. Cette grande vie ne peut être racontée en quelques moments ; je laisse ce soin pieux à l'orateur qui fera plus tard entendre sa voix à l'occasion du service funèbre. Pour moi, surmontant le sentiment de ma douleur, je me bornerai à quelques brèves paroles, dernier témoignage d'une vieille amitié, déposé sur le bord de cette tombe prête à se fermer.

» Guillaume-Laurent-Louis ANGBAULT a été un grand et saint évêque, parce qu'il avait tout fait pour écarter de lui cette sublime dignité. Quand elle lui fut proposée, sa modestie s'en effraya. Il hésita longtemps et ne consentit à courber la tête sous ce pesant fardeau, que contraint par les conseils et l'autorité de ceux qu'il avait choisis pour guides dans toutes les actions de sa vie.

» Rien n'est plus légitime, N. T. C. F., que le sentiment de crainte, je dirai même de sainte terreur, dans celui qui est appelé au gouvernement spirituel des peuples. Il faut pour ce ministère si haut et si difficile, qu'on peut appeler l'art des arts, il faut une si profonde science, une abnégation si parfaite de soi, une prudence si consommée, une charité si ardente, que nul ne peut avoir la hardiesse d'y aspirer, à moins qu'il ne comprenne pas l'étendue des devoirs et la responsabilité, que cette redoutable mission entraîne avec elle. C'est le sentiment que la vue de l'épiscopat a toujours inspiré aux hommes les plus saints et les plus éminents de tous les siècles.

» Il faut que les pouvoirs, investis par l'Eglise de la faculté de désigner au Vicaire de Jésus-Christ les prêtres destinés à monter sur les sièges épiscopaux, se pénètrent bien du grand devoir que ce privilège leur

impose. La manière dont ils l'auront exercé sera pour eux le sujet d'un compte sévère devant Dieu, devant l'Eglise et devant les peuples. Qu'ils sachent que, s'il suffit de choisir des sujets *dignes* pour les postes inférieurs dans l'Eglise, quand il s'agit de donner des pasteurs aux diocèses, la loi de la conscience oblige d'appeler *les plus dignes*. Qu'ils éloignent donc, avec un soin scrupuleux, ceux qui manifesteraient une ambition si téméraire et si déplacée, et qu'ils fixent leur choix sur des hommes dont la modestie égale le mérite.

» Autant notre prélat avait éprouvé de répugnance pour la charge épiscopale, autant, quand elle lui fut imposée, il apporta de fidélité à l'accomplissement des devoirs qu'il avait acceptés.

» Il savait que l'évêque, pour répandre les dons célestes sur son peuple, doit prendre dans la plénitude de son cœur. Aussi se tenait-il toujours étroitement uni à Dieu par la prière et la méditation des choses saintes. Ceux qui ont été les témoins de sa vie intérieure savent qu'il avait conservé toute la régularité et les habitudes de sa jeunesse cléricale. Ses exercices de piété étaient les mêmes qu'il avait pratiqués au séminaire. Il aimait à passer de longs moments en présence de Jésus-Christ, dans son oratoire particulier. C'est là, dans ces entretiens intimes avec le Sauveur, qu'il délassait son esprit des fatigues incessantes du ministère pastoral et qu'il puisait des forces nouvelles pour recommencer ce labour chaque jour renaissant. Il avait aussi pour la très-sainte Vierge un amour tout filial, et il s'efforçait de la faire aimer des autres par ses prédications et par ses exemples. Il l'associait à ses peines et à ses travaux et bien souvent il a ressenti la douce influence de sa protection maternelle.

» Toutes les œuvres qui pouvaient contribuer à la gloire de Jésus-Christ et à l'honneur de son Eglise, lui étaient chères. Il les favorisait de tout son pouvoir et bien souvent au prix des plus grands sacrifices. Le nombre des prêtres qu'il a envoyés dans les contrées lointaines pour y annoncer la foi chrétienne, ou qu'il a donnés aux communautés religieuses est prodigieux. Quel généreux appui il a toujours prêté à la propagation de la foi, pour soutenir les ouvriers évangéliques dans les pays infidèles ! Quand j'ai entrepris de relever le culte de Saint Martin et de reconstruire sa basilique renversée par le malheur des temps, il m'a encouragé de tous ses efforts, et je ne fais que remplir un devoir de reconnaissance, en proclamant que son diocèse est un de ceux qui m'ont apporté les plus généreuses offrandes.

» Est-il nécessaire, N. T. C. F., de vous rappeler ici tout ce que votre vénérable prélat a fait pour la dignité et la splendeur du culte divin ? Par son impulsion, par sa vigilance incessante, la plus parfaite régularité a été établie dans l'administration des paroisses. Des ressources nouvelles

ont été créées partout. Aussi les vieilles églises, qui tombaient en ruine, ont été reconstruites ; on a réparé et agrandi, en proportion des besoins des fidèles, celles qui étaient insuffisantes ; toutes ont été ornées et embellies, et l'on peut dire que nulle part le culte divin n'est célébré avec plus de décence et d'éclat que dans votre diocèse.

» N'oublions pas de parler de son zèle pour l'instruction chrétienne de son peuple. Il n'ignorait pas toute l'influence que l'éducation bonne ou mauvaise exerce sur les destinées de la société.....

» Aussi s'est-il occupé, avec le zèle qu'il apportait en toutes choses, des soins que demande la formation de la jeunesse, dans l'intérêt de la religion et de la société. Il a multiplié ces précieux établissements auxquels les familles peuvent avoir une pleine confiance, assurées que leurs enfants, tout en recevant l'instruction convenable pour les diverses carrières de la vie, conserveront la foi et la pureté des mœurs. Ces maisons, qui rendent d'immenses services, ont toujours été l'objet de la plus vive et plus tendre sollicitude de votre premier pasteur. Il y a dépensé non-seulement le zèle de son âme, mais une grande partie de sa fortune personnelle.

» Il aimait et protégeait, comme doit le faire un évêque, toutes les communautés religieuses ; il pensait que le ministère ordinaire du prêtre, surtout dans les temps difficiles où nous vivons, n'est pas toujours suffisant pour maintenir la foi et la piété parmi les peuples, et surtout pour réparer les pertes que l'esprit d'impiété a fait subir à la religion. Docile, en ce point, aux recommandations du Saint Siège, il a appelé de nombreux ouvriers évangéliques, qui sont autant de précieux auxiliaires du clergé séculier dans les villes et dans les campagnes.

» Il s'est appliqué surtout à développer, avec un zèle incomparable, les communautés religieuses de femmes, destinées à élever les jeunes filles et à préparer pour l'avenir des mères vertueuses et chrétiennes. Il visitait souvent ces maisons, il adressait aux religieuses de fréquentes exhortations, il exigeait que les novices reçussent une instruction solide et étendue ; il a institué une commission composée de prêtres instruits pour l'examen de ces pieuses institutrices, et il ne permettait pas qu'elles fussent appliquées à l'enseignement avant d'avoir reçu un brevet délivré par lui, constatant leur aptitude pour cette délicate et difficile fonction.

» Le zèle qu'il mettait à former ceux qui doivent instruire la jeunesse, il l'apportait aussi pour maintenir dans son clergé l'amour de l'étude et des connaissances ecclésiastiques.....

» Je ne vous ai point parlé encore, Nos Très-Chers Frères, de l'amour de votre évêque pour la sainte Eglise, de son dévouement au Saint-Siège

et au Vicaire de Jésus-Christ. Sur ce point je n'ai rien connu de plus parfait.

» Toutes les opinions qui s'écartaient plus ou moins des grandes traditions catholiques lui étaient suspectes. Il est demeuré invinciblement attaché à l'enseignement de la chaire de saint Pierre. Dans ses doutes et dans les difficultés, il consultait fréquemment l'oracle de Rome et se conformait fidèlement à ses décisions. Plusieurs fois il est allé de sa personne visiter le tombeau des saints apôtres, et déposer l'hommage de sa vénération et de son amour aux pieds du Souverain-Pontife. Nous avons fait ensemble ce pieux pèlerinage, et je ne saurais peindre ici les élans et les effusions de son âme, toutes les fois que nos entretiens avaient pour objet le dévouement à la sainte Eglise romaine et au représentant de Jésus-Christ.

» En effet, Nos Très-Chers Frères, l'honneur de l'évêque et son premier devoir est de rester intimement uni à l'Eglise principale, mère de toutes les autres églises. S'il s'en séparait, il se mettrait hors de l'unité, et s'il laissait se relâcher les liens avec le centre de la vie, son ministère languirait et perdrait de sa fécondité. Notre pieux prélat, dont l'esprit si pénétrant embrassait de son regard toutes les difficultés de la situation présente, sentait parfaitement que ces liens sacrés devaient se resserrer davantage, en présence des pénibles épreuves du moment. En tout temps nous devons aimer l'Eglise notre mère, mais c'est quand elle est délaissée et livrée aux attaques de ses ennemis, que ses enfants fidèles et les évêques surtout doivent se serrer autour d'elle, pour la consoler et pour la défendre.

» Votre vénérable évêque a rempli ce pieux devoir avec un dévouement et une générosité dont Pie IX s'est montré vivement touché. Dans les circonstances critiques où le pouvoir temporel de l'Eglise était menacé des plus sacrilèges violences, il s'empressait d'écrire au Souverain Pontife pour lui exprimer toute la part qu'il prenait à ses douleurs. Il excitait par ses mandements l'amour pour notre père commun, et l'on sait, à Rome, que le diocèse d'Angers est l'un de ceux qui ont apporté les secours les plus efficaces pour le soutien de la cause sacrée de Pie IX.

» Je m'arrête, saint évêque et vénérable ami ; je suis étonné de moi-même et je ne comprends pas comment j'ai pu imposer silence à ma douleur, pour adresser ces quelques paroles à votre peuple, si heureux autrefois d'entendre la voix de son pasteur et de son père. Vous avez été admirable dans votre vie et dans votre mort. Votre existence tout entière s'est consumée au service de Dieu et des âmes qu'il vous avait confiées, et quand la fin vous a été annoncée, vous l'avez acceptée avec cette résignation chrétienne qui est le couronnement de tous les autres mérites.

» Je viens d'offrir pour vous le saint sacrifice au milieu des regrets et des hommages de ces illustres prélats, que vous aimiez et qui étaient pénétrés pour vous de la plus respectueuse affection; de ce digne chapitre, de ce nombreux clergé, pour lequel vous étiez un guide si sûr et si éclairé; de ces honorables magistrats, de ces fonctionnaires distingués, avec lesquels vous entreteniez des relations pleines d'estime; enfin de tout ce bon peuple angevin, que vous avez si souvent béni comme votre famille et qui vous aimait comme un père; tous ont voulu vous donner cette dernière marque de leur respect et de leur amour.

» Le sang de l'Agneau sans tache aura effacé les légères imperfections qui pouvaient rester, ce que je ne crois pas, dans votre très-noble et sainte âme, et vous recevez maintenant, dans le sein de Dieu, la récompense de vos vertus et de vos longs travaux.

» Du haut du ciel vous veillerez encore sur ce troupeau fidèle, vous lui obtiendrez par vos prières un successeur selon le cœur de Dieu, digne de vous et du siège dont vous avez si bien soutenu l'honneur. Enfin, vous vous souviendrez, dans la gloire, de ces vénérés collègues ici présents, qui furent vos amis; et vous demanderez pour celui qui vient de parler trop faiblement de vos mérites, mais qui vous fut tendrement dévoué, la grâce d'imiter vos vertus pendant le peu de temps qu'il lui reste à vivre et d'être réuni à vous dans le sein d'une éternelle amitié. »



— La communauté des Sœurs de Torfou a offert 500 francs pour les frais du Concile.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

On nous écrit de Rome, le 1^{er} octobre 1869.

La veille de la fête de saint Michel, Sa Sainteté s'est rendue à l'église dédiée à l'Archange, dans le quartier appelé de *Ripagrande*, au bord du Tibre. Elle y a prié longtemps, appelant, sans aucun doute, la protection du vainqueur des anges rebelles sur l'Église et sur l'armée pontificale, dont les drapeaux portent à la hampe la statuette de saint Michel, les ailes déployées et la main armée de l'épée flamboyante. Le jour de la fête, on a tiré le canon et arboré les grandes bannières blanches et pourpres au château Saint-Ange, pendant que le chapitre de Saint-Pierre assistait à la messe dans la petite église de saint Michel du *Borgo*, le Pape a tenu chapelle à la Sixtine. Après la cérémonie, Sa Sainteté a ordonné la lec-

CHRONIQUE DIOCÉSAINE.

— Mme veuve de la Pomerie et ses enfants (de Meigné-le-Vicomte) ont offert 500 francs pour le Saint-Père.

— Le service qui doit être célébré dans l'église cathédrale pour le repos de l'âme de notre regretté pontife, Mgr Angebault, aura lieu le jeudi 4 novembre. Mgr l'archevêque de Tours officiera. M. l'abbé Subileau, supérieur du petit séminaire Mongazon, prononcera l'oraison funèbre.

— Un service solennel pour Mgr Angebault sera célébré dans l'église cathédrale de Nantes mardi prochain 19, à 10 heures.

— Chaque jeudi l'office capitulaire commencera à la cathédrale à 8 heures. Après la récitation de Tierce, la grand'messe du jour sera célébrée. Elle sera suivie de la récitation de Sexte et de None et de la messe solennelle du Saint-Esprit. Cette dernière messe commencera vers 9 heures moins 10 minutes. Nous rappelons que le Souverain-Pontife a commandé cette messe pour attirer les lumières de l'Esprit-Saint sur le Concile et nous croyons que les fidèles de la ville ne peuvent faire une œuvre plus excellente de piété qu'en y assistant.

— Mercredi dernier M. l'abbé Bompois, vicaire capitulaire, assisté du vénérable Chapitre, a administré les derniers sacrements à M. le chanoine Ferrand dont l'état de souffrances s'est notablement aggravé depuis quelques jours.

— Nous apprenons la mort de M. l'abbé Bossé, sous-diacre, décédé à Candé où, après avoir rempli les fonctions de son ordre dimanche 10, à la messe solennelle de la fête patronale, il fut pris, vers 8 heures du soir, d'une fièvre apoplectique. Le lendemain matin il rendait son âme à Dieu, après avoir pu se confesser en pleine connaissance et recevoir l'extrême onction. Ce pieux abbé avait un très-grand zèle pour le culte divin qui se traduisait dans son amour pour les cérémonies et le chant de l'église.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

— On nous écrit de Rome, 8 octobre 1869.

Le mouvement extérieur que produit à Rome l'approche du Concile s'accroît tous les jours davantage, et tandis que l'opposition des sectes

apostolique : *Cum... nulla unquam synodus rata legatur quæ apostolica auctoritate non fuerit fulta* ¹. » En effet, on ne citera pas un seul Concile faisant loi qui n'ait reçu la sanction du chef de l'Eglise. En revanche, on peut alléguer plus d'un décret de Conciles généraux resté sans force parce que la ratification du Saint-Siège lui a manqué, notamment le vingt-huitième canon de Chalcédoine *ob reprobationem Leonis*. C'est que le pouvoir de définir et de légiférer, départi aux évêques, est essentiellement lié à celui de Pierre, en sorte que ce pouvoir n'a de vie qu'autant qu'il en reçoit de la chaire de ce prince des apôtres.

A ces quatre conditions d'œcuménicité, il semble presque inutile d'en ajouter une cinquième, savoir : Que le Concile jouisse d'une pleine liberté, c'est-à-dire que ses délibérations s'accomplissent en dehors de toute coaction physique ou morale. Cette condition est si naturelle que le plus simple bon sens suffit pour qu'on soit frappé de sa nécessité. Est-il possible de compter sur les lumières et la spontanéité d'hommes que l'on domine par la force ou qu'on circonviert par la ruse ? Les résolutions extorquées par la violence, dit saint Athanase, prouvent la volonté, non de ceux qui tremblent, mais de ceux qui font trembler. (à suivre.)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE.

LES ADIEUX DU VÉNÉRABLE ÉVÊQUE D'ANGERS A N.-D. DE LA GARDE.

La *Semaine Liturgique* de Marseille publie l'article suivant, dont nous remercions son honorable directeur :

Les registres de N.-D. de la Garde nous fournissent un touchant souvenir du dernier pèlerinage que Mgr Angebault a fait au sanctuaire. Le pieux évêque y laisse un témoignage des beaux sentiments qui remplissaient sa belle âme. Nous reproduisons ces lignes, tout autre commentaire ne pourrait qu'en affaiblir l'expression :

« O Mère bien-aimée, en revenant de Rome, et après avoir déposé aux
 » pieds du T.-Saint-Père l'expression de ma soumission et de ma filiale
 » obéissance, je viens vous offrir l'assurance de mon amour et de mon
 » entier dévouement. C'est la seconde fois, ce sera la dernière, que je
 » viens me prosterner au pied de votre autel, j'y prends l'engagement de
 » vous aimer, de vous faire aimer et honorer dans mon diocèse ; veuillez
 » bénir le vieux pasteur et son troupeau, qu'il vous consacre en ce jour.

» A Marseille, le 8 janvier 1869.

» Guill. L. L. ANGBEAULT, évêque d'Angers. »

¹ Labbe, *Concil.*, t. V, p. 949.

geait au repos, lorsque notre vénérable évêque, voulant récompenser ses utiles travaux et ses vertus sacerdotales, l'introduisit dans le sein du Chapitre, en lui conférant le canonicat laissé vacant en 1862 par la démission de M Lambert qui venait d'accepter les lettres de vicaire général de Mgr l'évêque de Saint-Denis de la Réunion. Sa venue parmi les membres du Chapitre fut saluée avec applaudissement. C'était un frère, dans toute l'acceptation du mot, qui, par ses aimables qualités, venait resserrer le lien si doux et si nécessaire de l'union. Par son exactitude à se rendre aux divins offices, par son recueillement et son respect des saintes règles de la liturgie, il fut l'édification de ses confrères qui espéraient profiter longtemps encore de ses pieux exemples, lorsqu'une paralysie vint frapper cette nature active et énergique. En sentant la « main de Dieu qui le touchait, » pour nous servir de l'expression d'un saint de l'ancienne loi qui connût toutes les amertumes de l'affliction, il entra en participation de sa patience, de sa résignation à la volonté divine, et pendant les trois dernières années de son existence il consumma l'œuvre de sa sanctification par l'imitation de Jésus-Christ obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix. Sa vive piété n'aurait pu supporter la privation de l'aliment céleste que, dans son infinie bonté le Seigneur Jésus nous a laissé pour être notre force pendant notre pèlerinage ici-bas, et chaque dimanche, malgré ses souffrances, il se faisait porter à la cathédrale pour s'y nourrir de la sainte Eucharistie.

L'heure était venue où le divin Maître allait récompenser les mérites de son fidèle serviteur, et, après l'avoir visité sur son lit de douleur, il l'appela bientôt aux joies éternelles.

A sa sépulture on vit un grand concours de prêtres et de fidèles, ainsi que des députations des diverses communautés religieuses.

— Nous recevons d'un de nos zouaves la lettre suivante, que nous déposons sur la tombe de notre vénérable évêque, comme l'hommage d'un de ses enfants les plus dévoués à la cause du Saint-Père :

« J'apprends à l'instant, par le *Monde* du 5, la mort de Mgr l'Évêque d'Angers. Cette nouvelle, bien que votre dernière lettre me l'eût fait pressentir, ne laisse pas de me surprendre douloureusement. Sa belle vieillesse en effet, quand je le vis la dernière fois, promettait de le conserver encore de longues années à l'amour de son diocèse. Je ne pouvais soupçonner une fin si prochaine. Il me semblait que la mort n'oserait toucher cette tête vénérable que couronnaient tant de vertus. Sa perte est pour tous ceux de mon âge, comme la perte d'un père. Avant Lui nous n'avions point connu d'évêque. Sa Grandeur déjà gouvernait le diocèse, quand nous fûmes admis parmi les enfants de l'Église. Je reçus de ses mains saintes, au lendemain de la première communion, le sacrement qu'

rend le chrétien fort en le confirmant dans sa foi. Plus tard je connus mieux encore sa paternelle autorité dans une maison qu'il appelait sa famille et que tout élève se rappelle avec bonheur. Chacune de ses apparitions était une fête ; un sourire, une parole de Monseigneur nous rendait heureux. J'ai quitté Mongazon, ma famille et mon pays ; mais je n'ai point oublié. Les souvenirs de l'enfant durent toute la vie ; ce sont les plus tenaces et les meilleurs. Si éloigné que je sois du foyer de mes affections, je sens que ce sont elles qui me font vivre ; elles me communiquent la force dont j'ai besoin pour rester digne de la cause que j'ai embrassée. Comment d'ailleurs oublierais-je le prélat vénéré auquel je dois le bienfait d'une éducation profondément chrétienne ? car l'esprit qui régnait au petit séminaire était le sien. Le premier dans l'ordre spirituel et le plus cher à mon cœur, son souvenir ne me quittera qu'avec la mort.

» A Rome, le nom de Mgr Angebault était vénéré ; il était connu parmi les évêques de France pour l'affection toute particulière que lui témoignait le Saint-Père. Que vous dirai-je des zouaves ? Ils sont beaucoup, ceux qui l'ont pu voir et apprécier, tant en 1862 qu'en 1867. Tous en avaient conservé le plus cher souvenir. Monseigneur se plaisait alors à recevoir les zouaves chez lui, leur parlait avec bienveillance dans la rue et les appelait ses enfants. N'est-il pas juste que nous pleurions sa mort ? Nous espérions le revoir au Concile, nous surtout ses premiers enfants, et voilà que le ciel nous l'enlève.

» Mon pays est en deuil, parce que l'ange qui le gardait s'est envolé. Moi j'ai perdu un père ; le deuil m'appartient aussi. » J. P.

— Nous lisons dans le *Journal officiel* les lignes suivantes consacrées à la mémoire de notre vénérable Evêque :

« Mgr Guillaume-Laurent-Louis Angebault, évêque d'Angers, récemment enlevé à l'affectueuse vénération de son diocèse, était né à Rennes, le 17 juin 1790, d'une famille de magistrats. Son père le destinait au barreau, mais une vocation irrésistible l'entraînait vers l'état ecclésiastique. Après avoir achevé ses études au séminaire de Nantes, il reçut la prêtrise le 23 septembre 1815.

» L'abbé Angebault fut successivement vicaire de Saint-Donatien, secrétaire de l'évêché de Nantes, chanoine et vicaire général. Il déploya dans ces postes divers un zèle infatigable, une inépuisable charité, et révéla une rare entente des affaires. Pendant près de vingt années ses soins se partagèrent entre la prédication, l'instruction élémentaire et la création des écoles. Ses travaux, sa piété, ses aptitudes le désignaient depuis longtemps comme un prêtre capable de remplir les plus hautes fonctions, lorsque le Gouvernement jeta les yeux sur lui pour le charger de diriger le diocèse d'Angers à la mort de Mgr Paysant.

» Le pieux et modeste vicaire général crut d'abord, dans son humilité, devoir refuser les honneurs de l'épiscopat ; mais les conseils de ses amis, les instances de ses supérieurs parvinrent à surmonter des hésitations et des défiances si peu justifiées, et le 10 août 1842 il prit possession de son siège. Chacune des vingt-sept années qu'il a passées dans ce diocèse vit naître et grandir des œuvres importantes.

» Mgr Angebault s'est occupé avec une constante sollicitude de l'instruction de la jeunesse. Il a multiplié les établissements d'éducation ; il s'est appliqué surtout à développer les communautés religieuses de femmes destinées à élever les jeunes filles. Il visitait souvent ces maisons, dont il dirigeait lui-même l'enseignement, et il avait établi comme règle invariable que les institutrices ne seraient envoyées dans les écoles qu'après avoir reçu un brevet délivré à la suite d'examinens sérieux.

» Cette mesure fut adoptée dans plusieurs diocèses, et les résultats qu'elle a amenés reçurent en 1867, à la tribune du Corps Législatif, la haute approbation du ministre des cultes. Administrateur habile, Mgr Angebault s'appliqua à faire prospérer les fabriques des paroisses de son diocèse, et se montra en toute occasion le défenseur persévérant et convaincu de leurs intérêts. Entre ses mains, la caisse des retraites ecclésiastiques prit un développement considérable. Il s'occupait avec non moins de zèle des édifices du culte. Grâce à ses efforts, près de deux cents églises furent réparées ou construites. Pour subvenir à ses dépenses, il avait, de ses deniers personnels, ajouté quatre cent mille francs aux secours généreusement accordés par le Gouvernement et aux offrandes des fidèles¹.

» D'un caractère indépendant et ferme, Mgr Angebault ne se départit jamais d'une grande douceur et d'une extrême bienveillance. La charité fut le mobile de toute sa vie. Le vénérable prélat supportait avec courage les travaux incessants de sa charge, lorsque, le 2 octobre, la mort est venue le frapper. Ses funérailles ont été célébrées dans la cathédrale de Saint-Maurice, avec le concours empressé du clergé, des fidèles et des autorités de la ville d'Angers. »

NOUVELLES GÉNÉRALES.

— On nous écrit de Rome, 22 octobre 1869.

La date du 22 octobre est douloureuse aux catholiques, car elle rappelle

¹ Nous devons faire remarquer qu'il y a ici une inexactitude. Les dons généreux dont il est ici question ont été appliqués surtout aux œuvres diocésaines, notamment à la construction du collège de Combrée. C. L.

la brute la dignité du roi de la création, sont remises en honneur et offertes aux intelligences dévoyées de la route du christianisme comme l'espérance de l'humanité.

Voici l'adversaire qui se dresse aujourd'hui contre l'Eglise catholique et qu'elle se prépare à combattre dans le futur Concile d'où sortira le salut du monde. »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE.

— La réunion de la Confrérie des Mères chrétiennes aura lieu lundi 8 dans la chapelle des Religieuses Ursulines. A 8 h. messe suivie de l'instruction, des recommandations et de la bénédiction du T.-S. Sacrement. Indulgence plénière.

— La paroisse de Saint-André-de-la-Marche vient de perdre son vénérable pasteur, M. Gilles, décédé mardi à l'âge de 79 ans. Ce saint prêtre, qu'environnaient le respect et l'affection de tous, était né à Angers le 30 octobre 1790, avait été ordonné prêtre le 17 décembre 1814 et placé à la tête de la paroisse de Saint-André le 13 avril 1829.

— Le service de Monseigneur a été célébré, jeudi dernier, à la cathédrale avec une pompe égale à celle qui a accompagné la cérémonie des obsèques. L'église avait revêtu les mêmes habits de deuil. Une foule compacte remplissait la nef. Les sommités de la société angevine s'étaient réunies au respectable frère de Monseigneur et aux membres de la famille. Dans l'assemblée on remarquait M. Montrieux, maire de la ville et M. Hamille, directeur du personnel au ministère des cultes. Près de 800 ecclésiastiques remplissaient le transept sud de la cathédrale et les députations des diverses communautés religieuses le côté opposé. Le chœur était occupé par le chapitre et les chanoines venus d'autres diocèses, notamment de Nantes. Mgr l'archevêque de Tours a officié. Après la messe, M. l'abbé Subileau, supérieur du petit séminaire Mongazon, est monté en chaire et a prononcé l'oraison funèbre de notre vénérable évêque. Dans ce discours, l'orateur a esquissé la vie de Monseigneur, avant et pendant son épiscopat, avec un talent d'appréciation et de style remarquable. Pendant plus d'une heure il a su tenir suspendu à ses lèvres son auditoire ému et ravi. On comprend qu'au moment de mettre sous presse, nous ne puissions pas analyser ce travail, qui, du reste, vient de paraître en brochure et que tout le monde voudra lire.